

Réunion du 29 juin 2015

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danièle DILIGENT, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Etienne BURGER

**N° CP/2015/237 - Aménagement de l'espace rural - 2331**  
**Décision de soumettre à enquête publique le projet d'opération d'aménagement foncier de BUSWILLER avec extension sur le territoire des communes d'ETTENDORF, RINGENDORF et SCHALKENDORF**

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

Vu le Code rural et de la pêche maritime et notamment ses articles L. 121-14 et R. 121-20 et suivants ;

Vu le Code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-3 et suivants et R. 123-2 à R. 123-27 ;

Vu l'étude d'aménagement qui a pris en considération les informations portées à la connaissance du président du Conseil Départemental par le préfet pour l'opération de BUSWILLER avec extension sur le territoire des communes d'ETTENDORF, RINGENDORF et SCHALKENDORF ;

Vu la proposition de la commission communale d'aménagement foncier de BUSWILLER au Conseil Départemental, en date du 20 mai 2015, donnant un avis favorable sur le mode d'aménagement foncier qu'elle a jugé opportun d'appliquer et le périmètre correspondant ainsi que les prescriptions que devront respecter les plans et les travaux connexes, notamment en vue de satisfaire aux principes posés par l'article L. 211-1 du Code de l'environnement

- décide de soumettre le projet d'opération d'aménagement foncier (mode et périmètre) et les prescriptions environnementales que devront respecter les plans et les travaux connexes à enquête publique conformément au code rural et de la pêche maritime et notamment à son article R. 121-21 pour l'opération de BUSWILLER avec extension sur le territoire des communes d'ETTENDORF, RINGENDORF et SCHALKENDORF,

- demande au président du Conseil Départemental de mettre en oeuvre l'enquête publique de ce projet.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20150629-lmc193139-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 06/07/15